



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bulletins de vote

Question écrite n° 123246

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui indiquer si un candidat à des élections législatives ou autres peut indiquer sur son bulletin de vote un prénom différent de celui qui figure à l'état civil. Elle souhaiterait également savoir s'il peut indiquer sur le bulletin de vote une partie seulement de son nom figurant à l'état civil.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123246

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2007, page 4702